



# Compte-rendu

## Conseil de quartier Bois l'Evêque

### 16 juin 2016

#### Collège Habitants

Présents : M. Prouvay, Mme Dumesge, Mme Godement, M.Valcin, M. Verret, M. Veron,  
Excusés : Mme Radama, Mme Serouart, M.Yatchoua

#### Collège Elus

Présents : M. Péridon, M. Vigneulle  
Absents / Excusés : M. Bourdeau, Mme Makouta, M. Sibert, M. Sainsard

#### Administration

Présente : Mme Boyer  
Excusée : Mme Lacombe

Secrétaire de Séance : collège habitants.

- 1- Validation du compte rendu du conseil de quartier du 24.03.2016 par tous les participants
- 2- Séance questions / réponses

### **1- Projet d'animation du kiosque (place JB Clément) :**

- Le but est d'instaurer une dynamique au sein de notre quartier. L'idée est très bien perçue par la mairie mais pour le moment, le retour des habitants riverains de cette place est très faible (deux réponses reçues sur un peu plus d'une vingtaine d'habitations).
- Le conseil de quartier doit maintenant mettre en place un dialogue avec les habitants afin d'expliquer la démarche souhaitée.
- Suite à la distribution dans les boîtes aux lettres des questionnaires le 12 mai dernier et à l'absence de réponses, des membres habitants du conseil de quartier vont aller à la rencontre des riverains du kiosque pour leur expliquer leur démarche.

### **2- Rue du Marché – Stationnement dans la contre-allée**

- Une rencontre avec les riverains va être organisée le 28 juin à 19h en présence de membres de la mairie et des services techniques afin de comprendre les problématiques et d'essayer de trouver des solutions satisfaisantes pour l'ensemble des parties. Il est demandé au collège habitants d'informer de ce rendez-vous les riverains de la contre allée le long du Kiosque.
- La programmation des travaux de la rue du Bois l'Evêque est prévue par tranche à partir de 2017 et les travaux qui pourraient être envisagés pour ce parking seront inclus dans cette échéance. Toutes les parties sont bien conscientes de la dégradation du parking.

### **3- Mise à jour du plan d'accessibilité dans la ville**

- La mairie a entrepris depuis quelques années de rendre l'ensemble des voiries accessibles aux personnes à mobilité réduite. Elle communiquait sur les travaux à venir via le site internet de la commune mais le plan des dernières mises à jour n'est pas encore prêt et ne peut donc pas être communiqué dans l'immédiat.
- Il faut savoir par contre qu'une commission communale se réunit annuellement afin de présenter les projets et d'en débattre. Un budget annuel de 150 000 € avait été fixé et a été reconduit pour cette année pour réaliser des aménagements en lien avec l'accessibilité.
- Pour ce qui est du passage piéton en face de l'école du chêne qui n'est pas accessible pour un fauteuil roulant, il sera inclus dans le plan global de réfection de la rue du Bois l'Evêque.

### **4- Collecte des poubelles jaunes**

- Depuis le 4 avril dernier, de nouveaux emballages sont collectés dans la poubelle jaune.
- Changer la collecte de ces containers pour que le ramassage se fasse de façon hebdomadaire aurait un impact sur le budget du Sivom et donc sur la taxe ordures ménagères payée par les habitants de la commune. Afin de pallier à cette augmentation des déchets dans la poubelle jaune, le Sivom propose de remplacer gratuitement le container actuel par un container plus grand (voir document du Sivom distribué dans toutes les boîtes aux lettres ou sur le site internet).
- Les habitants se demandent pourquoi ne pas proposer des bacs verts plus petits. C'est une question à poser au SIVOM.
- Le Sivom via ses publications incite les habitants à trier, à composter, à se rendre en déchetterie,... La communication doit continuer et le conseil de quartier doit y participer.
- Il est rappelé qu'il n'est pas possible de mettre des sacs pour protéger l'intérieur de la poubelle jaune. Le risque serait que le sac soit entraîné par un effet « chaussette » dans le camion et pollue la collecte.
- Des habitants indiquent que dans le passé, un camion du Sivom passait nettoyer les containers mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. La mairie va se renseigner afin de connaître la raison de cet arrêt. Quoi qu'il en soit, chaque propriétaire est responsable de l'entretien de ses poubelles.

### **5- Stationnement des bus scolaires devant l'Ecole le Chêne**

- Les bus stationnant devant l'école en attendant d'emmener les enfants à la piscine par exemple, laissent leur moteur allumé.
- Ce problème n'est pas inhérent à cette école et a été remonté à la mairie par d'autres parents d'élèves.
- La mairie a contacté le prestataire le 10 mai dernier afin que celui-ci sensibilise les chauffeurs à cette pollution. Cela risque de prendre un certain temps avant que tous ne comprennent les enjeux de cette demande.

- La question se pose aujourd'hui de savoir pourquoi les chauffeurs laissent tourner leur moteur. Est-ce pour garder une certaine chaleur dans le bus ? Pour pouvoir quitter la place plus rapidement en cas de gêne à la circulation ?

## **6- Stationnement Avenue de la Marrache**

- Les anciennes habitudes refont de temps en temps surface dans cette rue empêchant les piétons de circuler facilement et sans risque.
- La mairie a traité le problème à la base et n'entend pas revenir dessus. A chacun maintenant de se responsabiliser.

## **7 – Visite du maire dans le quartier**

- Le maire viendra visiter notre quartier le dimanche 09 octobre 2016 au matin.
- Les membres du Conseil de quartier peuvent maintenant proposer des endroits et des sujets afin que la mairie puisse ensuite déterminer un parcours qui sera communiqué mi-septembre.

## **8 – Questions diverses**

- Un courrier a été apposé sur le pare-brise de véhicules qui gênaient soi-disant les habitants pour trouver une place de stationnement, courrier signé par le « comité de quartier ». Aucun intérêt ne doit être porté à ce courrier, il n'existe pas de « comité de quartier » !
- Pour rappel, en cas de problème dans votre rue, il est conseillé de contacter la mairie ou les conseils de quartier afin qu'une solution puisse être étudiée s'il s'avère qu'il y a une véritable gêne.

## **9 – Questions du public**

- « Parc des Etoiles », au niveau de l'allée des Princes : La table de ping-pong et un banc (assez récent) ont disparu. Des squats et des dégradations sont aussi constatés. La mairie répondra dès que possible sur ce point.
- Par Central : Des engins à moteur empruntent régulièrement les voies réservées aux piétons (pour rappel, le parc est interdit à ce genre d'engins). Les différentes polices ne peuvent les prendre en chasse sans mettre en danger les piétons mais aussi les conducteurs eux-mêmes. Des enquêtes sont en cours afin de pouvoir identifier ces individus, ce qui peut prendre du temps. Le Maire a demandé la création d'un groupe de travail concernant l'aménagement du parc central afin d'endiguer ce phénomène et d'empêcher ces agissements de perdurer. Quelques idées ont déjà émergé comme la mise en place d'obstacles mais certains habitants trouvent que la réalisation d'aménagements n'est pas la meilleure solution pour répondre à l'incivilité. En effet, ce problème

devrait pouvoir se résoudre par l'esprit citoyen. Les habitants qui subissent ces désagréments et les risques qui en découlent, sont encouragés à porter plainte.

- Panneaux « Voisins vigilants » : des membres de l'association du hameau du Bois l'Evêque présents dans le public demandent si cette démarche, qui a pour but de faire baisser le niveau des dégradations et des cambriolages, pourrait être mise en place dans leur quartier ? La mairie va se renseigner mais rappelle aussi qu'il existe sur la commune « l'opération tranquillité vacances » ayant lieu pendant les périodes de congés mais également sur le reste de l'année. Les habitants intéressés peuvent s'inscrire auprès de la Police Municipale.
- Problème de stationnement Rue des Lièvres : Récemment la Police Municipale a verbalisé des véhicules garés sur les trottoirs. Les habitants concernés déplorent ces contraventions surtout qu'ils ne sont pas dans une rue passante, que cela n'est jamais arrivé précédemment et que cette façon de stationner permettait aux camions poubelle de pouvoir passer sans aucun problème.
- Chemin entre la rue des Lièvres et l'arrêt du bus : Ce chemin peut-il être nettoyé ? Un habitant fait remarquer que le groupe Biodiversité est en train d'étudier la pertinence d'un paillage/broyage dans certains endroits, pourquoi pas celui-là également ? Cette question sera prochainement abordée par les Services Techniques.
- Trottoirs Parc Chaussy : Le trottoir à l'entrée du parc sera prochainement bitumé suite à des soucis d'humidité dans le bâtiment Chaussy, ainsi que pour des raisons d'accessibilité et pour faciliter le cheminement des enfants. Un habitant regrette que ce cheminement en terre, favorable à la biodiversité, soit bitumé. Il informe que dans le cadre du groupe de travail biodiversité, un chantier participatif sera réalisé début juillet au fond du parc Chaussy.
- Maison détruite rue du Chêne à côté du Centre de loisirs : La construction de 4 maisons est en projet. Le trottoir ne devait pas être réaligné au départ (la mairie ne pouvant intervenir sur des biens privés) mais une solution est en passe d'aboutir afin de permettre une meilleure circulation des piétons le long de cette parcelle.

Le maire-adjoint en charge  
de l'animation des Conseils de quartier,

Le co-vice Président,

Frédéric PERIDON

Olivier PROUVAY